

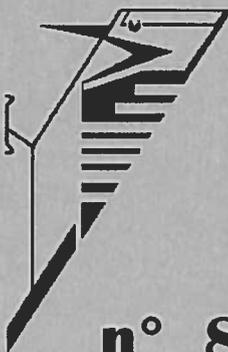
PICARDIE NATURE

BP 50835 - 80008 AMIENS cedex 1

Tél. 03 62 72 22 50

www.picardie-nature.org

P
I
C
A
R
D
I
E
N
A
T
U
R
E



Picardie Nature

n° 87

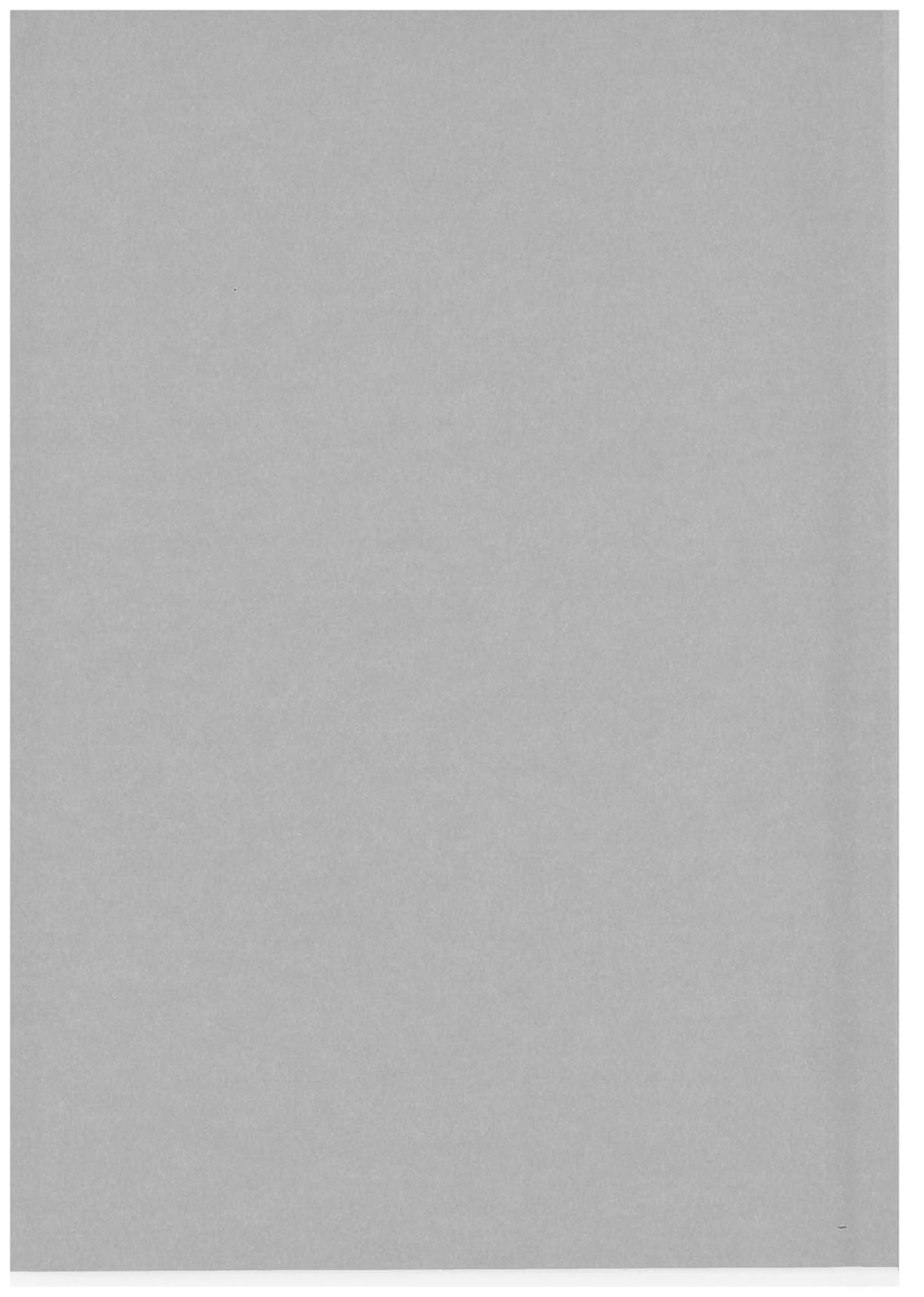
CHO,
I NN'O
D'TROP!

- Agir contre les déballastages illégaux de pétrole en mer
- Saturnisme chez un cygne tuberculé
- Les opérations «busard»
- La vallée Monnet....



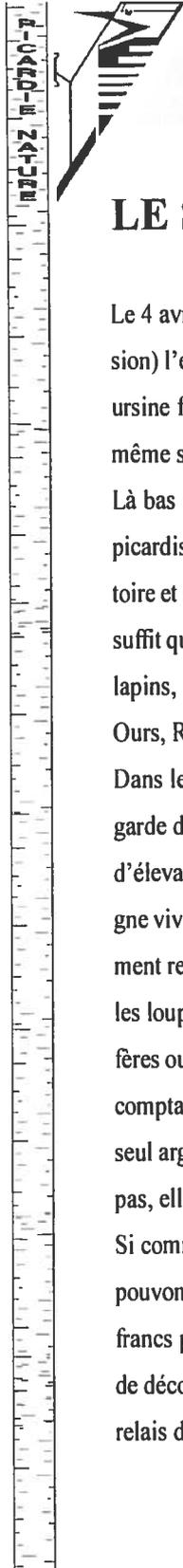
Revue trimestrielle de l'association PICARDIE NATURE

15 F



Sommaire

- 3 Editorial
 17 Poésies
 18 Jeux
 19 Adhésion et abonnement
VIE DE VOTRE ASSOCIATION
 4 Agir contre les déballastages illégaux de pétrole en mer
 5 En bonne justice
 6 Les opérations " busard "
 7 Saturnisme chez un cygne tuberculé
 8 Echos du CA
 10 L'avocette, la revue
EN PICARDIE
 12 La vallée Monnet
 14 Rencontres.....
BILLET D'HUMEUR
 16 Pourquoi je ne l'aime pas
INFORMATIONS
 21 IFAW
 22 Les gardes nationaux de la chasse et de la faune sauvage en colère!
 22 Internet
ARTICLES GÉNÉRAUX
 9 Soir au jardin



Editorial

LE SYNDROME DU « CHO, I NN'O D'TROP »

Le 4 avril 2000, les députés français avaient décidé par un vote (avant de revenir sur leur décision) l'éradication des ours slovènes réintroduits dans les Pyrénées pour renforcer la population ursine française que nous avons été incapables de conserver. Loups et Lynx devraient subir de même sort. Un tel événement ne devrait pas nous surprendre, nous les picards.

Là bas comme chez nous, ces animaux sont les victimes du «cho, i nn'o d'trop» (pour les non picardisants, prononcer cho ino tro). Quelle est donc cette maladie? C'est le diagnostic péremptoire et sans appel donné par les chasseurs-agriculteurs-éleveurs face à tout animal prédateur. Il suffit qu'un seul représentant d'une espèce soit reconnu comme mangeur de brebis, mangeur de lapins, mangeur de perdrix... soit repéré pour que le sort de tous ses congénères soit scellé. Ours, Renard, Loup, Fouine, Lynx, Belette... : «cho, i nn'o d'trop», il faut tous les éliminer.

Dans les Pyrénées, les défenseurs des grands carnivores ont dû présenter la nécessaire sauvegarde de la biodiversité, rappeler les primes accordées quand il y avait prélèvement d'animaux d'élevage, démontrer que cette indispensable présence des bergers pour maintenir une montagne vivante n'était possible que grâce aux subventions permettant cet élevage non économiquement rentable, rien n'y a fait, le verdict est tombé : «cho, i nn'o d'trop», dehors les ours, dehors les loups. Le mécanisme est le même chez nous en Picardie, quand nous défendons les mammifères ou les oiseaux prédateurs, nous nous basons sur des résultats d'études, sur des analyses de comptages ou de suivis de sites ou d'animaux obtenus par des dizaines de personnes, en face, un seul argument qui n'est basé sur aucune étude : «cho, i nn'o d'trop» et l'administration n'hésite pas, elle choisit et Belettes, Corbeaux, Pies... sont classés nuisibles et seront détruits.

Si comme nous, vous estimez que de ces animaux il n'y en a pas trop, si vous pensez que nous pouvons nous permettre d'aider à la conservation de la biodiversité même au prix de quelques francs par Français chaque année, ne vous laissez pas abattre par de compréhensibles périodes de découragement devant de telles attitudes, faites le savoir. Picardie Nature s'efforce d'être le relais de ces sensibilités, militez avec nous.

XAVIER COMMECY

Picardie Nature, association à but non lucratif (loi 1901) affiliée à France Nature Environnement, agréée par les ministères de l'Environnement et de l'Équipement.

Siège social : 14, place Vogel à Amiens

Adresse postale : BP 835 80008 Amiens Cedex 1 - Tél. 03 22 97 97 87 - Fax. 03 22 92 08 72

- Directeur de la publication : Patrick Thiery - Secrétariat : Laurence Tellier

Comité de rédaction : Gérard Baudry, Simone Berton, Vincent Bawedin, Bruno Canon, Bernard Couvreur, Michèle Delvigne, Vincent Vilbert

- Réalisation : Bruno Canon - Photographies et illustrations : Gérard Baudry, Régis Delcourt, Patrick Thiery.

Impression: CAT Georges Couthon

Dépôt légal 3^{ème} trimestre 2000



LA VIE DE VOTRE ASSOCIATION

AGIR CONTRE LES DEBALLASTAGES ILLÉGAUX DE PETROLE EN MER

PICARDIE-NATURE intervient une fois de plus pour que les déballastages sauvages par les pétroliers soient plus sévèrement condamnés.

Des données concernant les oiseaux mazoutés, recueillies depuis plus de 30 ans ont été adressées à la commission d'enquête parlementaire chargée du transport maritime des produits polluants. Cette intervention vise à demander aux députés de ne pas oublier ces pratiques illégales s'ils envisagent de modifier la réglementation du transport des produits pétroliers.

En parallèle, nous avons écrit aux Procureurs de la République des tribunaux correctionnels susceptibles de poursuivre les infractions relevées par le C.R.O.S.S. pour avoir accès aux procès-verbaux.

Monsieur Daniel PAUL, Député,
Président de la Commission d'enquête sur
le transport maritime des produits polluants
Assemblée Nationale, 126 rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP

objet: transport maritime des produits
pétroliers et déballastage illégal

Monsieur le Député,

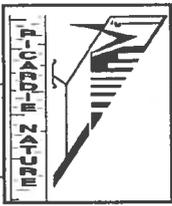
Le naufrage du pétrolier "ERIK" provoque actuellement une pollution étendue sur la côte atlantique. Le préjudice paysager, économique et écologique est considérable. Plusieurs milliers d'oiseaux de pleine mer (Guillemot de Troil, Pingouin Torda, Mouette Tridactyle ...) ont péri. Pour autant, au-delà de ces données spectaculaires et brutales, ces mêmes espèces paient en permanence un lourd tribut aux rejets sauvages des pétroliers en Manche et dans l'Atlantique.

Notre association réalise depuis plus de 30 ans des recensements d'oiseaux morts sur la côte picarde (cf. document ci-joint). Les données accumulées au fil des années, dans le cadre de cette étude unique en France, sont éloquentes. Elles mettent en évidence les effets néfastes d'une pollution insidieuse devenue chronique sur ces espèces. Ainsi, certaines années nous avons recueilli proportionnellement plus d'oiseaux morts mazoutés par kilomètre-linéaire de côte que les bretons n'en avaient ramassé lors de la catastrophe de l'Amoco-Cadiz en 1978.

Face à cette destruction d'espèces menacées et légalement protégées, notre association n'a cessé d'alerter les pouvoirs publics sous diverses formes : médias, lettres aux Préfets de Région et Préfets Maritimes, dépôts de plaintes. Ces démarches sont restées à ce jour sans effet.

Nous savons que le C.R.O.S.S. Cap Gris Nez, chargé de dépister les dégazages de pétroliers a relevé 51 infractions en 1998 dont moins de la moitié ont fait l'objet d'un procès-verbal en vue de poursuites judiciaires. Depuis plusieurs mois, nous demandons en vain au Préfet Maritime d'avoir accès aux procès-verbaux afin de nous constituer partie-civile et de rendre public les noms des armateurs et sociétés en causes. Celui-ci se rétracte derrière une instruction du 6/09/90 qui n'autorise pas explicitement (ni n'interdit!) l'accès des procès-verbaux de constatation d'infraction aux associations de protection de la nature (cf. document ci-joint).

Dans les prochains mois, le Parlement français va probablement (nous l'espérons) voter des dispositions réglementaires sévères contre la navigation des "navires-poubelles" dans les eaux territoriales. Une telle démarche, si utile et attendue qu'elle soit doit absolument, à nos yeux, être complétée par des mesures beaucoup plus dissuasives et répressives



LA VIE DE VOTRE ASSOCIATION

à l'encontre des capitaines, armateurs et affréteurs faisant procéder à des déballastages illégaux en pleine mer.

C'est pourquoi nous souhaiterions que vous interveniez auprès des Ministres de la Justice et de l'Équipement afin qu'ils signalent, voire qu'ils autorisent l'accès aux procès-verbaux et permettent ainsi aux associations de protection de la nature de se constituer partie-civile.

Par ailleurs, si le Parlement travaille à l'élaboration de nouvelles mesures réglementaires visant à réduire la pollution marine par les hydrocarbures, nous souhaiterions que vous interveniez pour que le problème des déballastages illégaux ne soit pas ignoré.

A ce sujet, nous sommes à votre entière disposition pour collaborer, vous fournir toutes données utiles et vous rencontrer si vous l'estimez utile.

Confiant dans l'intérêt que vous porterez à notre action, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de nos sentiments respectueux.

Le Secrétaire,
Patrick THIERY.

EN BONNE JUSTICE

Le 14 décembre 1997, MM. Daniel Depoorter, Jacques Deregnaucourt demeurant tous deux à Cappelle en Pévèle (59242) et Jean-Claude Wallard, de Templeuve (59242) chassaient dans la hutte de M. Hubert Balédent* à l'étang de la Barrette à Corbie.

Vers 9h30, alors qu'ils se trouvaient sur le pied de hutte, un groupe de 8 cygnes tuberculés est passé à leur portée. Ils ont tiré tous les trois ensemble et en ont blessé un qu'ils ont achevé ensuite après l'avoir transporté sur une parcelle voisine.

Leurs explications devant le Tribunal Correc-

tionnel d'Amiens, le 9 décembre 1999, sont plutôt vagues. Aucun des trois ne sait quelles cartouches il avait mis dans son fusil : du 4 ou du 6 ?

Me. Robbe, juge unique du Tribunal explique que dans sa hutte de chasse les cartouches sont rangées par ordre de grosseur de plombs et qu'on sait toujours avec quelles cartouches on a chargé son fusil. J'ai d'ailleurs interrogé plusieurs chasseurs de gibier d'eau à ce sujet, les réponses tournent autour de : « il faut être le roi des c... pour ne pas savoir ce qu'on a mis dans son fusil ! »

Il semble bien que nos compères se soient consultés afin de préparer leurs réponses :

- s'agissant des cygnes, ils ont vu tous les trois une volée d'oiseaux non identifiés
- de même, ils ont tiré tous les 3 ensemble
- on ne saura jamais non plus lequel des 3 a achevé le cygne « nous l'avons abattu sur place »

Manifestement, ils sont de mauvaise foi, d'ailleurs ils ont refusé de s'expliquer devant le garde de l'O.N.C. qui les avait convoqués. Et le comble c'est qu'aucun des trois n'a jamais vu un cygne en vol !

L'hypocrisie aussi transparait dans leurs propos. M. Deregnaucourt « nous n'avons pas

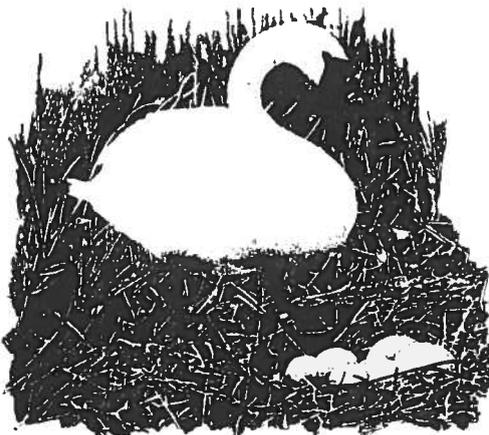
cherché à fuir » (voilà un bon point pour lui) mais il a ajouté « nous n'avons pas ouvert la porte, c'est le fils Balédent qui nous a fait sortir de la hutte »

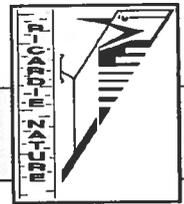
Le même d'ailleurs ergote : « il s'agit d'un cygne domestique et non d'un cygne tuberculé » (comment nommera-t-on cette nouvelle espèce, *Cygnus Domesticus* ou *Cygnus Deregnaucourtus* en hommage à son inventeur?)

Heureusement, le Président du Tribunal n'est pas dupe des simagrées de nos trois bonshommes, il les condamne chacun à 2.000 Fr d'amende, comme l'avait requis le Procureur de la république, et à payer 1.000 Fr. de dommages et intérêts à Picardie Nature et à la Fédération départementale des chasseurs de la Somme, toutes deux parties civiles.

JEAN-MARIE THIERY

*ancien président de la Fédération des chasseurs de la Somme





LA VIE DE VOTRE ASSOCIATION

LES OPÉRATIONS "BUSARD"

Dix heures du matin. Alors que la rosée de la nuit ne s'est pas encore dissipée dans l'atmosphère et que le soleil de mai nous fait déjà présager quelques belles journées d'été, une dizaine de voitures quittent l'une après l'autre la petite route communale. Lentement pour ne pas rester bloqués dans les ornières de tracteurs, nos acolytes arrivent enfin sur le lieu précis qu'ils nomment dans leur jargon : "le point fixe". Lieu qui a probablement été choisi à partir de la carte IGN au 1/25000 depuis le point de rendez-vous de la sortie.

Eh oui, car c'est bien de cela qu'il s'agit !

Ce groupe de picards comme plus de mille autres personnes à travers toute la France, parcourt les plaines et notamment aujourd'hui le plateau picard, en espérant tomber tôt ou tard (tôt serait préférable) sur le site précis de la nidification de l'une des trois espèces de busards qui grâce à leurs efforts survivent dans les vastes zones agricoles cultivées...

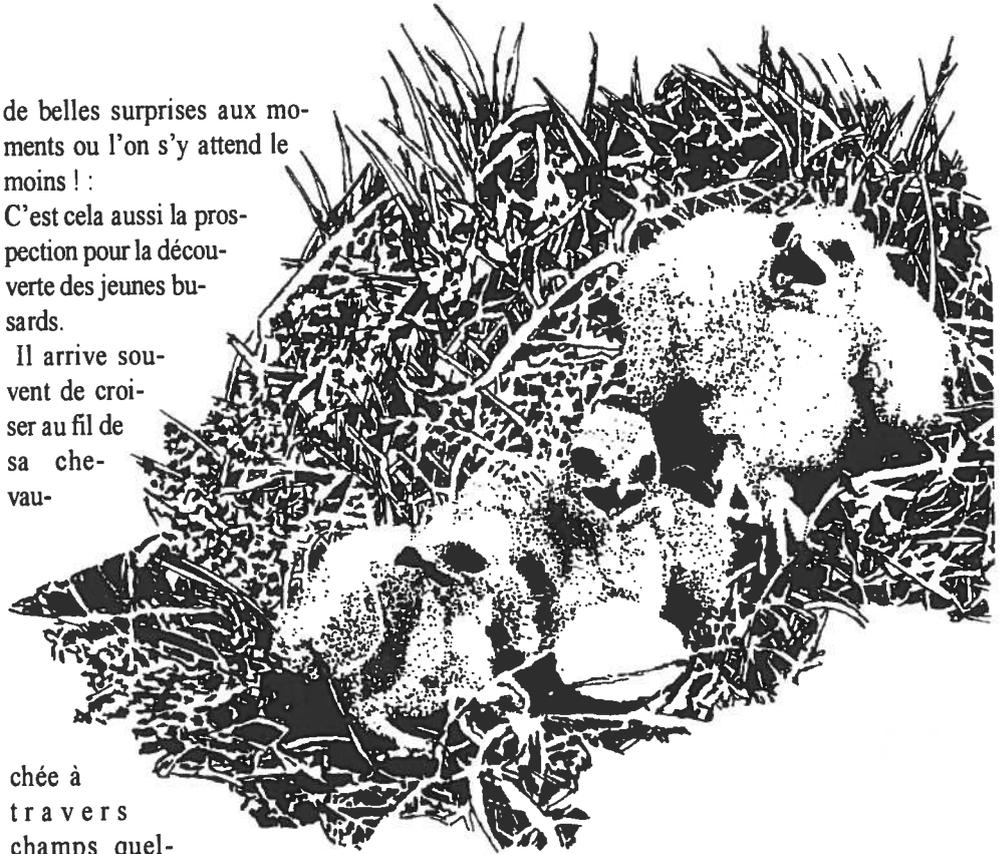
Les sorties de ce type s'étalant de mai à juillet, permettent aux participants d'acquérir toute l'expérience et la rigueur dans l'observation et la justesse de la distinction entre espèces de rapaces et ... de corvidés car ces charmants oiseaux sont souvent confondus avec leurs cousins à robe grise.

C'est ainsi que depuis différents points fixes qui changent au cours de la journée, nos amis observateurs ont la chance d'admirer leurs oiseaux "préférés !" Mais aussi toute une myriade d'oiseaux particulièrement représentatifs de l'avifaune tel le magnifique faucon hobereau chassant les insectes dans les hauteurs, le faucon crécerelle piquant au sol pour chiper un campagnol des champs ou encore la buse variable, la jolie bergeronnette flavéole ornée de sa belle calotte jaune et même par un circaète Jean-le-blanc... vous voyez ! parfois

de belles surprises aux moments où l'on s'y attend le moins ! :

C'est cela aussi la prospection pour la découverte des jeunes busards.

Il arrive souvent de croiser au fil de sa che-



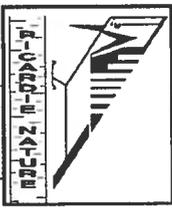
chée à travers champs quelques individus égarés appartenant à d'autres représentants de la faune ailée et parfois de la faune à fourrure tel ce petit renard roux avec lequel j'étais tombé nez à nez. Un photographe amateur se serait régalé.

Ce jour là, notre groupe d'observateurs aura put admirer le vol léger et aérodynamique de 4 mâles et 2 femelles de busards St-Martin. Malheureusement pas de cendré ! Ce sera pour une autre fois ! Mais l'important fut pour moi qui suit ce secteur, de connaître exactement les lieux où il serait plus judicieux d'entamer les prospections cet été.

Les participants furent tout ravis de cette journée passée sous le soleil, les nuages avec en prime un bon bol d'air pur de la campagne et...peut-être aussi la satisfaction au fond d'eux d'avoir apporté un petit quelque chose à leur manière à cette grande entreprise dans laquelle s'étaient lancés il y a une vingtaine d'années une poignée de protecteurs de la nature en Picardie. Tout ceci dans la convivialité, la détente et la bonne humeur, les habitués se reconnaîtront.

C'est pourquoi je vous encourage vous, les lecteurs chevronnés qui lisez attentivement la revue à chaque trimestre : N'hésitez pas, venez ! , venez même nombreux ... Nous serons très heureux de vous accueillir parmi cette grande famille de jeunes et moins jeunes passionnés et sachez surtout que nulle compétence n'est nécessaire pour s'adonner à cette tâche... De la motivation, du plaisir à vivre un grand épisode de protection et un peu d'amour pour Dame Nature, au fond c'est tout ce que nous demandent les jeunes busards.

GIOVANNI PHILIPPE



LA VIE DE VOTRE ASSOCIATION

SATURNISME CHEZ UN CYGNE TUBERCULÉ

Le 3 février le parc zoologique d'Amiens me confie un jeune cygne tuberculé mâle venant de la Hotoie.

L'oiseau est couché, les joues un peu gonflées, le cou hérissé. Il ne se débat pas quand je le prends.

La radioscopie montre qu'il a un plomb sur le dessus de la tête et 2 autres dans le cou au-dessus des vertèbres.

Réhydratation classique par sonde gastrique (il faut aller loin !) avec sérum physiologique et hydrosol polyvitaminé puis, encore un peu plus tard, avec sérum physiologique et sucre. Il semble moins amorphe, se dresse sur les pattes en soufflant, ailes écartées.

Le lendemain j'installe un enclos en filet autour du bassin et après une nouvelle séance (mouvementée) de réhydratation, je le pose sur l'eau. Il se tient bien droit, nage, mange du pain et reste sur l'eau environ une heure. Ensuite il remonte, lisse ses plumes, se couche, la tête reposant sur son dos, bien calée entre les deux ailes et dort.

Il passe ainsi presque une semaine, tantôt sur l'eau, soit éveillé soit endormi, tantôt couché sur l'herbe de la pelouse. Il semble aller mieux

mais il est quand même trop souvent endormi à mon gré. Quand il dort ainsi sur l'eau, le vent le pousse d'un côté et de l'autre sans qu'il réagisse.

Le 10 février au matin il se tient bien droit dans le bassin, mange quelques herbes aquatiques et boit. A 12 h je le retrouve mort.

L'autopsie ne montre aucune lésion décelable à l'œil nu mais en passant le contenu du gésier à la radio, parmi une grosse quantité de fins graviers, j'isole cinq plombs de chasse très usés. Ce cygne est donc mort de saturnisme, c'est à dire d'intoxication par les plombs de chasse qu'il a avalés.

Les oiseaux n'ayant pas de dents pour broyer les aliments plus ou moins durs, écrasent ceux-ci dans leur gésier puissamment musclé, grâce à des graviers qu'ils ingèrent, et que l'on appelle le gritt.

Lorsqu'ils fréquentent les mares des huttes de chasse, les anatidés et surtout les cygnes, fouillent la vase à la recherche de nourriture et avalent des plombs de chasse, très nombreux en ces lieux, qu'ils confondent avec des graviers.

Rien ne prouve que les oiseaux des champs, perdrix ou faisans, ne subissent pas le même sort quand ils viennent pâturer là où s'est déroulé un ball-trap.

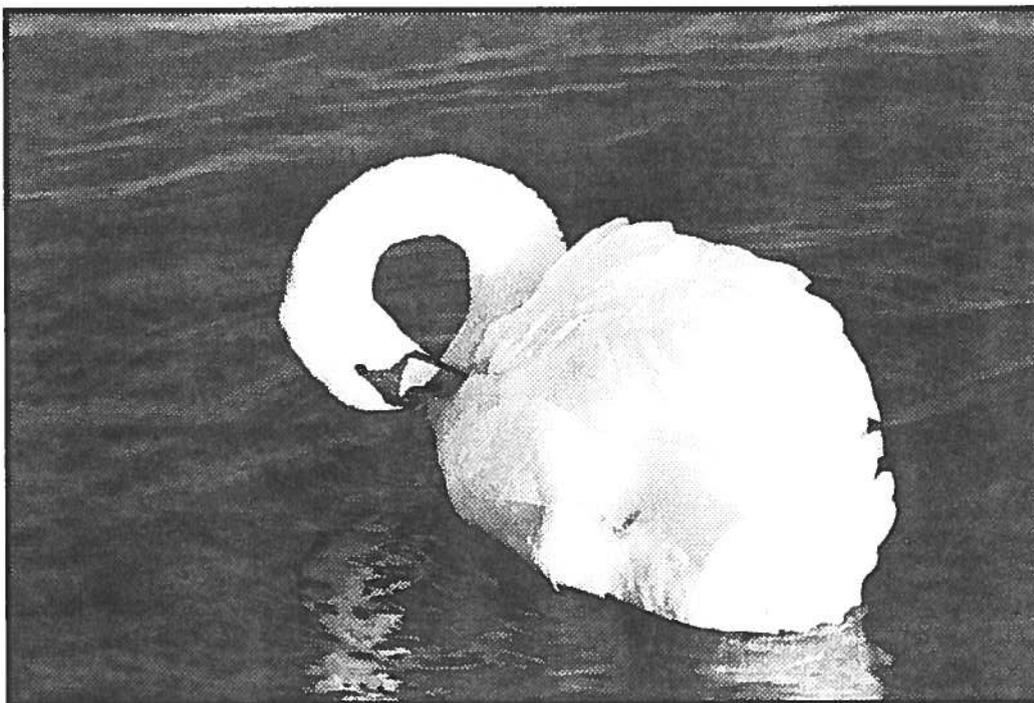
Des tonnes de plombs de chasse sont ainsi déversées dans la nature et contribuent, peu ou prou, à la dégradation du patrimoine biologique.

Le traitement du saturnisme est assez long et délicat. Il consiste en une perfusion intraveineuse lente de calcitrécamate disodique jusqu'à ce que tous les plombs ingérés soient éliminés par usure, que tous les symptômes aient disparu et que la plombémie (teneur en plomb du sang) soit nulle, ce qui peut être vérifié dans un laboratoire d'analyses médicales.

Afin de pallier les inconvénients des plombs de chasse, on envisage de les remplacer par des billes de mêmes calibres en acier, mais on se heurte là à des difficultés techniques tant pour leur fabrication que pour leur utilisation dans les armes de chasse.

En attendant, ce cygne qui a résisté au coup de fusil malveillant d'un enragé de la gâchette, a quand même été tué finalement, par la chasse.

JEAN-MARIE THIERY



Fabien Garcia



LA VIE DE VOTRE ASSOCIATION

ECHOS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Le Conseil d'Administration de l'Association se réunit chaque mois. Des informations intéressantes y circulent et des décisions portant sur le fonctionnement ou sur des actions de protection y sont prises. Cette rubrique n'a pas pour objet de dresser une liste exhaustive des sujets abordés mais simplement de présenter certaines décisions que nous pensons utiles de faire connaître à nos adhérents et lecteurs.

Conseil d'administration du 4 janvier 2000

Rattachement des chiroptérologues à Picardie Nature.

Les spécialistes picards des chauve-souris, membre de la Coordination Mammalogique du Nord de la France (C.M.N.F.), ont répondu favorablement à notre demande de rattachement dans le but de développer notre réseau mammifère (chiroptères, rongeurs, phoques...). Pour les publications, la collaboration avec la C.M.N.F. se poursuivra.

Soins aux phoques échoués.

Picardie Nature a assisté à une réunion sur ce sujet en Normandie. Il s'agit de faire travailler ensemble les associations intervenant sur les côtes de la Manche depuis la Bretagne jusqu'au Nord-Pas-de-Calais. La création d'un centre de soins pour phoques ou la collaboration avec une structure existante (océanopolis) a également été abordée.

Nature et Citoyenneté.

Accord du C.A à l'unanimité pour signer la chartre présentée par l'association Nature et Citoyenneté.

Conseil d'administration du 1^{er} février 2000

Lycée Lamarck d'Albert.

Nous avons été contacté par le lycée Lamarck d'Albert pour un projet d'exposition sur les espèces menacées réalisé dans le cadre d'échanges européens entre établissements scolaires. Nous mettons à leur disposition notre documentation.

Oiseaux mazoutés.

Un courrier a été adressé à la commission d'enquête parlementaire sur le transport maritime des produits polluants, créée après la catastrophe de l'Erika. La même démarche a été menée auprès de plusieurs tribunaux pour attirer l'attention sur les déballastages illégaux en mer tuant chaque année des centaines d'oiseaux pélagiques. Nous demandons que les infractions dans ce domaine soient rendues publiques et fassent l'objet de poursuites plus sévères.

Centre de soins.

Le projet de créer un nouveau centre de soins, en collaboration avec une association à caractère social (ARAPEJ) avance. Le coût d'une telle structure s'élève à 177 000 F. Un dossier de subvention a été adressé à la Fondation Nature et Découverte.

Conseil d'administration du 7 mars 2000

Protection des Batraciens

Une association d'Orry-La-Ville (Oise) se mobilise chaque année pour venir en aide aux batraciens lors de la traversée de certaines routes. Ainsi l'O.N.F. a fermé certaines voies forestières à leur demande. Dans le cadre de l'opération « Fréquence Grenouille » un de nos administrateurs a diffusé une information auprès des adhérents de cette association.

Projet de réunion avec l'O.N.F.

Le but est de lancer une discussion avec la

Direction Régionale sur un éventuel partenariat entre des associations de protection de la nature picardes et l'O.N.F. pour une gestion plus écologique de certains sites.

Fête des Hortillonnages 20 et 21 mai.

Nous animerons plusieurs sorties d'observation d'oiseaux dans les étangs.

Programme des sorties.

Les propositions de sorties arrivent progressivement au secrétariat. Comme chaque année des bénévoles de l'association répondent à nos courriers pour élaborer le programme de sorties qui sera largement diffusé.

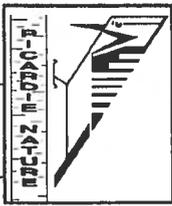
Conseil d'administration du 4 avril 2000

Revue Picardie Nature.

La difficulté à obtenir des articles sur les activités de l'association est une fois de plus abordée. Pourtant nos actions sont variées et souvent intéressantes à présenter. Plusieurs explications sont avancées : difficulté à rédiger régulièrement des textes suffisamment élaborés et synthétiques, nombre de rédacteurs potentiels insuffisant. Le comité de rédaction reste ouvert à toute propositions d'articles même brefs, en particulier des comptes-rendus de sorties que pourraient rédiger des participants.

Inquiétudes pour le financement des activités phoques.

Le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Côte Picarde, gestionnaire de la Réserve Naturelle de Baie de Somme nous a informé qu'il ne



LA VIE DE VOTRE ASSOCIATION

pourrait avancer les versements des fonds FEDER (Fonds Européens de Développement) en raison de la négociation et de la redistribution des fonds pour 2000-2006 actuellement en cours.

Matériel pour les sorties Busards.

Les postes CB utilisés par les équipes de repérage des nids de busards montrent des signes d'usure. De nouveaux modèles de talkies-walkies plus performants (portée et autonomie des batteries) existent. Le C.A. décide d'en acquérir grâce à des fonds provenant des dons reçus ces dernières années pour les busards.

Conseil d'administration du 2 mai 2000

Remblais dans les marais de Belloy-Sur-Som-

me.

Vraisemblablement à la suite de travaux dans la commune, des matériaux ont été « balancés » dans une zone humide. Picardie Nature décide de déposer une plainte.

4 x 4 sur un coteau calcaire.

Le site de Cherlizey-Ailles (Aisne) géré par le Conservatoire des Sites a été dégradé par un rassemblement d'une quinzaine de 4x4 accompagnés de parapentistes. Des naturalistes du Groupe Faune et Flore de l'Aisne (G.F.F.A.) étaient présents ce jour-là. Nos deux associations ont décidé de porter plainte, car ce site remarquable pour sa flore est régulièrement fréquenté par des véhicules tout terrain.

Zones Natura 2000 littoral.

Un groupe de pilotage dirigé par le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Côte Picarde (SMACOPI) a présenté le 28 avril un docu-

ment d'objectifs. Plusieurs commissions seront mises en place : chasse-pêche, agriculture-forêt, tourisme-loisirs et gestion de l'eau. Picardie Nature demandera à faire partie de ces commissions chargées de préciser par des actions concrètes les objectifs de gestion des Sites Natura 2000.

Rencontre avec l'O.N.F. (cf C.A du 7 mars).

Le Président de Picardie Nature, accompagné de 2 adhérents sensibles à la gestion des milieux forestiers de Compiègne ont rencontré 4 responsables régionaux et techniciens de l'O.N.F. Les représentants de notre association ont constaté l'ouverture d'esprit des responsables de l'O.N.F. qui montrent un intérêt pour intégrer la discussion écologique dans leur gestion de la forêt (exemple : verbalisation des bûcherons privés qui avaient abattu de vieux arbres conservés par l'O.N.F.). Une rencontre annuelle O.N.F / associations pourrait être organisée.

SOIR AU JARDIN

25 février. Ce matin le temps était sombre, couvert. Il bruina, et petit à petit, au long de la journée, tout s'est éclairci. Le ciel est devenu bleu profond en haut, plus clair à l'horizon. L'herbe a verdi, les silhouettes sont devenues nettes. Et ce soir il fait beau. Les moineaux se disputent et crient dans les haies. La tourterelle répond du haut du vieux cerisier à sa copine -ou son copain- qui se trouve sur le toit de la mairie, à cent mètres.

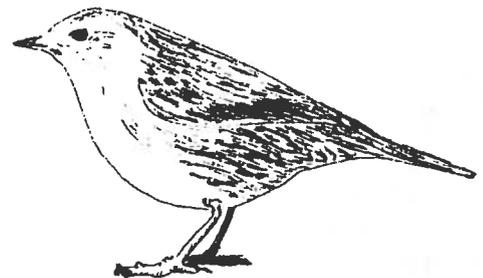
Un accenteur mouchet, discret, picore sans rien dire. Les ombres s'allongent et la lumière jaunit. Un merle, qui ne m'avait pas vu, s'affole bruyamment et va se jeter sous un buisson et poussant des cris d'horreur. Un avion trace sa ligne blanche dans le bleu. Un bruit métallique dans l'étable voisine, la chaudière du chauffage central de ma voisine démarre. Elle

est folle. Un pouillot pousse son cri léger et monotone alors qu'une mésange bleue s'enfuit de la bouteille à graines et se pose sur une branche d'érable pour décortiquer d'un air décidé. Les arbres brandissent leurs maigres bras encore nus, mais on sent qu'ils commencent à penser à quelque chose. D'ailleurs l'air ne résonne plus pareil. Et je reste là, à attendre moi aussi. Un autre avion. Ils commencent à devenir nombreux ceux-là.

Tout ce qui est en grand nombre est inconvenient. Le soleil descend et embrase le bois au loin. La lumière rougit. Un bruant jaune égrène les secondes. Le rouge-gorge a déjà trouvé son coin de haie pour la nuit. Les moineaux sont calmés, même s'ils ne sont pas tous contents. La grive musicienne va bientôt commencer son concert.

Le silence qui le précède est déjà harmonieux. Je redescends vers la maison, pour trouver un coin pour la nuit, moi aussi.

GÉRARD BAUDRY





LA VIE DE VOTRE ASSOCIATION

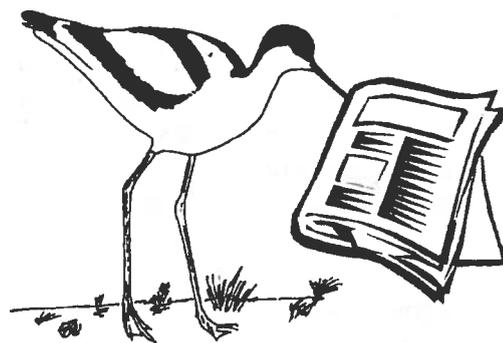
L'AVOCETTE, LA REVUE

Nous avons déjà présenté dans ces colonnes la revue des ornithologues de Picardie Nature, l'AVOCETTE. Rappelons que dans cette revue paraît entre 2 et 4 fois par an, souvent avec du retard et même si c'est un mal chronique aux revues naturalistes françaises nous luttons pour essayer de régulariser sa parution.

Dans les deux derniers numéros parus, les observateurs de l'association, présentent leurs observations, bilan de recherches particulières collectives ou individuelles, observations occasionnelles ou résultats d'un suivi sur un long terme d'un site.

La diversité est donc la richesse de cette revue complémentaire de Picardie Nature, mais c'est toujours avec un support scientifique, tout en restant lisible par chacun, du moment qu'il soit intéressé, que ces articles sont écrits.

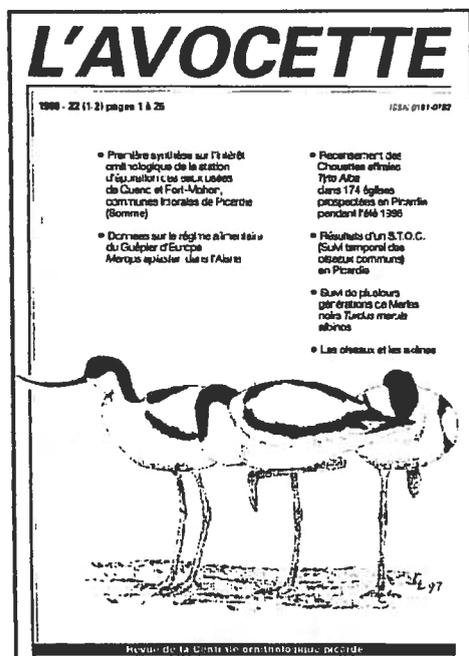
Chacun d'entre vous peut rejoindre les différents réseaux naturalistes de Picardie Nature et fournir ses observations. Chaque donnée même modeste est importante : seule elle est peut être peu informative mais regroupée avec d'autres elle peut permettre de mieux comprendre la nature en Picardie.



XAVIER COMMECY

Pour donner à chacun envie de participer, voici une présentation des derniers sommaires :

L'AVOCETTE 1998 - 22 (1-2) P. 1 À 25 (PARU EN JUILLET 1999)



* **Première synthèse sur l'intérêt ornithologique de la station d'épuration des eaux usées de Quend et Fort-Mahon, communes littorales de Picardie.** Par T. RIGAUX p.2 à 9.

Un suivi (80 visites d'avril 1996 à septembre 1998) de ce site artificiel récent a permis de

repérer 62 espèces d'oiseaux d'eau (rapaces et passereaux exclus). Des tableaux commentés permettent de suivre les effectifs en stationnement et mettent en évidence l'importance de site pour quelques espèces : Tadome de Belon et Fuligule morillon... (nidification), Grèbe à cou noir, et Mouette pygmée... (migrations).

* **Données sur le régime alimentaire du Guépier d'Europe *Merops apiaster* dans l'Aisne.** Par P. MORONVALLE p. 10 et 11.

Une analyse de restes alimentaires de cette espèce rare au nord de la France et où son régime alimentaire est quasi inconnu est donnée. 756 restes d'insectes ont été déterminés. Des comparaisons avec d'autres analyses réalisées à partir de quelques pelotes obtenues ailleurs dans l'Aisne et avec le régime alimentaire méridional de cette espèce complètent cette première approche.

* **Recensement des Chouettes effraies *Tyto alba* dans 174 églises prospectées en Picardie pendant l'été 1996.** Par R. LEGRAND p. 12 à 19.

A l'occasion de la recherche de colonies de chauve-souris dans les trois départements picards, les observateurs ont aussi noté systématiquement toutes les observations de Chouettes effraies ainsi que les caractéristiques de l'église. Des différences entre les trois départements apparaissent à l'analyse de ces résultats.

* **Résultat d'un S.T.O.C. en Picardie.** Par X. COMMECY p. 20 à 23.

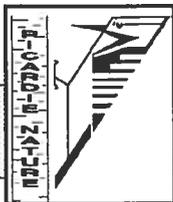
L'analyse de 10 ans de Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC), soit 150 points d'écoute de Picardie répartis dans le sud-est amiénois, permet de mettre en évidence les variations du nombre d'espèces d'oiseaux dans différents milieux et leur évolution au cours de cette période. Pour certaines espèces les variations de leurs effectifs sont discutées. Des comparaisons avec les résultats nationaux sont données.

* **Suivi de plusieurs générations de Merles noirs *Turdus merula albinos*.** Par Y. LECOMTE p. 24.

Un mâle de Merle noir présentant des traces d'albinisme a été suivi pendant 3 ans, une partie de sa descendance (sur plusieurs générations) est repérée; certains ont reçu de lui des marques d'albinisme... mais pas au même endroit que lui. Une illustration de génétique appliquée!

* **Les oiseaux et les akènes.** Par Y. LECOMTE p.25

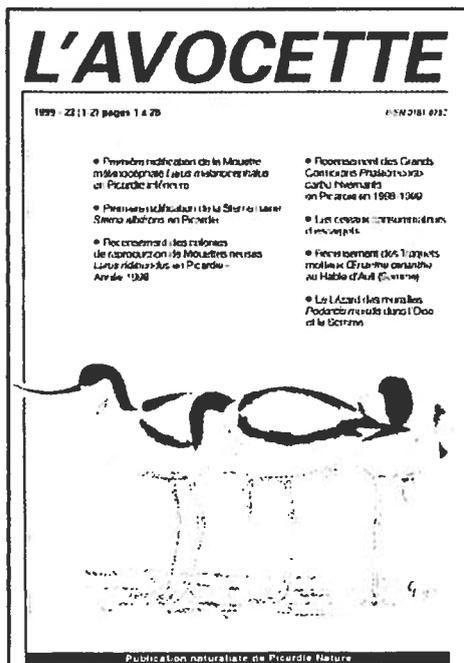
Comment profiter de la manne alimentaire nutritive que représentent les graines enfermées dans une enveloppe ne s'ouvrant pas seule (les akènes)? 13 espèces d'oiseaux dont le comportement est décrit nous apportent leurs réponses; chacune sa technique.



LA VIE DE VOTRE ASSOCIATION

**L'AVOCETTE 1998 - 23 (1-2) P. 1 À 25
(PARU EN OCTOBRE 1999)**

*** Première nidification de la Mouette mélanocéphale *Larus melanocephalus* en Picardie intérieure. Par X. COMMECY (p. 3 à 4).**



La première nidification picarde en terres d'un couple pur de «mélano», dans les bassins de décantation de la sucrerie de Roye (80) soit à une centaine de kilomètres du littoral est décrite. Un nid, des oeufs mais la réussite de cette nidification n'est pas connue. Ce cas est replacé dans le statut reproducteur de l'espèce

en France continentale.

*** Première nidification de la Sterne naine *Sterna albifrons* en Picardie continentale. Par O. BARDET (p. 5 à 6).**

La première nidification picarde en terres d'un couple de Sternes naines dans une gravière de l'Aisne est décrite. Les conditions ayant permis cette installation sont décrites et il est possible qu'elles demeurent exceptionnelles.

*** Recensement des colonies de reproduction des Mouettes rieuses *Larus ridibundus* en Picardie - année 1998. Par X. COMMECY (p. 7 à 9).**

Profitant du recensement national organisé par la L.P.O. les colonies de Mouettes rieuses picardes connues ont été comptées. Environ 2100 couples dans 13 colonies sont comptabilisés. Une discussion par département sur l'évolution de ces effectifs au cours des 50 dernières années est faite; elle montre le renforcement des colonies littorales au dépend des continentales ces dernières années.

*** Recensement des Grands cormorans *Phalacrocorax carbo* hivernants en Picardie en 1998-1999. Par X. COMMECY (p. 10 à 12).**

Les résultats de ce recensement (10 dortoirs, 850 oiseaux) sont détaillés, une comparaison avec le précédent recensement de 1996-1997 est faite et la place de la population hivernante

picarde est discutée.

*** Les oiseaux consommateurs d'escargots. Par Y. LECOMTE (p. 13 à 14).**

Des observations portant sur les techniques de consommations d'escargots par 10 espèces d'oiseaux sont décrites et il y a quelques espèces surprenantes. 5 espèces de mollusques sont concernées.

*** Recensement des couples nicheurs de Traquets motteux *Oenanthe oenanthe* au Hâble d'Ault (Somme). Par X. COMMECY (p. 15 à 17).**

Résultat d'un comptage concerté organisé par Picardie Nature au printemps 1999. La cartographie des 26 couples repérés sur 160 hectares est donnée.

*** Le lézard des murailles *Podarcis muralis* dans l'Oise et dans la Somme. Par R. FRANCOIS (p. 18 à 28).**

A partir de données bibliographiques et d'observations inédites obtenues à l'occasion des recherches entreprises dans le cadre de la réalisation de l'atlas des reptiles et amphibiens de Picardie, la répartition cartographique de cette espèce est donnée; il apparaît qu'elle n'est pas régulièrement répartie et que l'espèce est en limite de répartition en Picardie. Une interprétation de cette hétérogénéité est avancée : un contraste entre les sols calcaires du plateau picard sur craie et ceux du tertiaire du bassin parisien est mis en évidence et le rôle de corridor joué par les voies ferrées est discuté. Une évolution démographique d'après la littérature est faite.

ANNONCES

J'ai des enregistrements de chants d'oiseaux sur des bandes. Qui pourrait les mettre sur des cassettes ? Contact Gérard BAUDRY au secrétariat de l'association.

A vendre objectif zoom 15x60 pour lunette opticom 60 : 200 F Contact Gérard BAUDRY au secrétariat de l'association.

Nourissage des oiseaux l'hiver: nous étudions la possibilité d'acheter en gros et en commun des graines de tournesol.

Nous avons besoins de savoir si vous êtes intéressés. Si oui nous le dire au

plus tôt et dans quelle quantité.

Le GEOR - Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise, organise des sorties dans l'Oise. Renseignements au 03.44.88.61.51.

Vous avez accès à Internet? Envoyez un message vide à picardienature-abonnement@club-voila.fr pour vous abonner à la liste de diffusion de Picardie Nature (réservée aux adhérents).

Obspicardie: la liste de discussion des naturalistes picards (99 abonnés).

L'actualité naturaliste instantanée. S'abonner. obsPICARDIE-abonnement@club-voila.fr

La nouvelle adresse é mail pour contacter l'association: contact@picardie-nature.org

La nouvelle adresse du site Picardie Nature: www.picardie-nature.org

Les adhésions étant à l'année civile (c'est à dire du 01 janvier au 31 décembre), pensez pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, à renouveler votre adhésions 2000.

Le site de la liste de discussion des naturalistes picards : www.obsPICARDIE.net
Envoyer un message aux obsseurs picards : liste@obsPICARDIE.net Le site de Picardie Nature : www.picardie-nature.org



LA VALLEE MONNET

Située à Cambronne-lès-Clermont, dans l'Oise, entre Creil et Clermont, la vallée Monnet est un milieu remarquable constitué de pelouses calcaires et de pentes boisées, dont l'intérêt botanique a été soupçonné en 1996 lors d'une promenade par Chantal Barbay de Pic Nat.

Les inventaires floristiques et faunistiques établis en 96-97 par Chantal, Yves Lecomte et moi-même nous ont conduit à prendre contact avec la municipalité de Cambronne-lès-Clermont et M. François Morin de l'O.N.F. (terrains communaux gérés par l'O.N.F.).

Ce travail, poursuivi en 98 et 99 lors de sorties Pic Nat entre autres a été complété par l'inventaire botanique de Daniel Mure de l'O.N.F. et confirmé par deux botanistes professionnels de l'entreprise Ecothème, Philippe Larère et Christophe Hennequin, intervenant bénévolement (par amitié).

Suite au rapport établi, le site est actuellement proposé en Z.N.I.E.F.F.. Contact a été pris avec le Conser-

vatoire des sites naturels de Picardie, en la personne de Bruno Chables, qui étudie actuellement une convention de protection avec la commune de Cambronne et l'O.N.F., afin de mettre en place une protection active du site.

Notons que certaines mesures ont déjà été prises et que nous tenons à remercier tout particulièrement M. François Morin responsable O.N.F. du secteur pour ses initiatives.

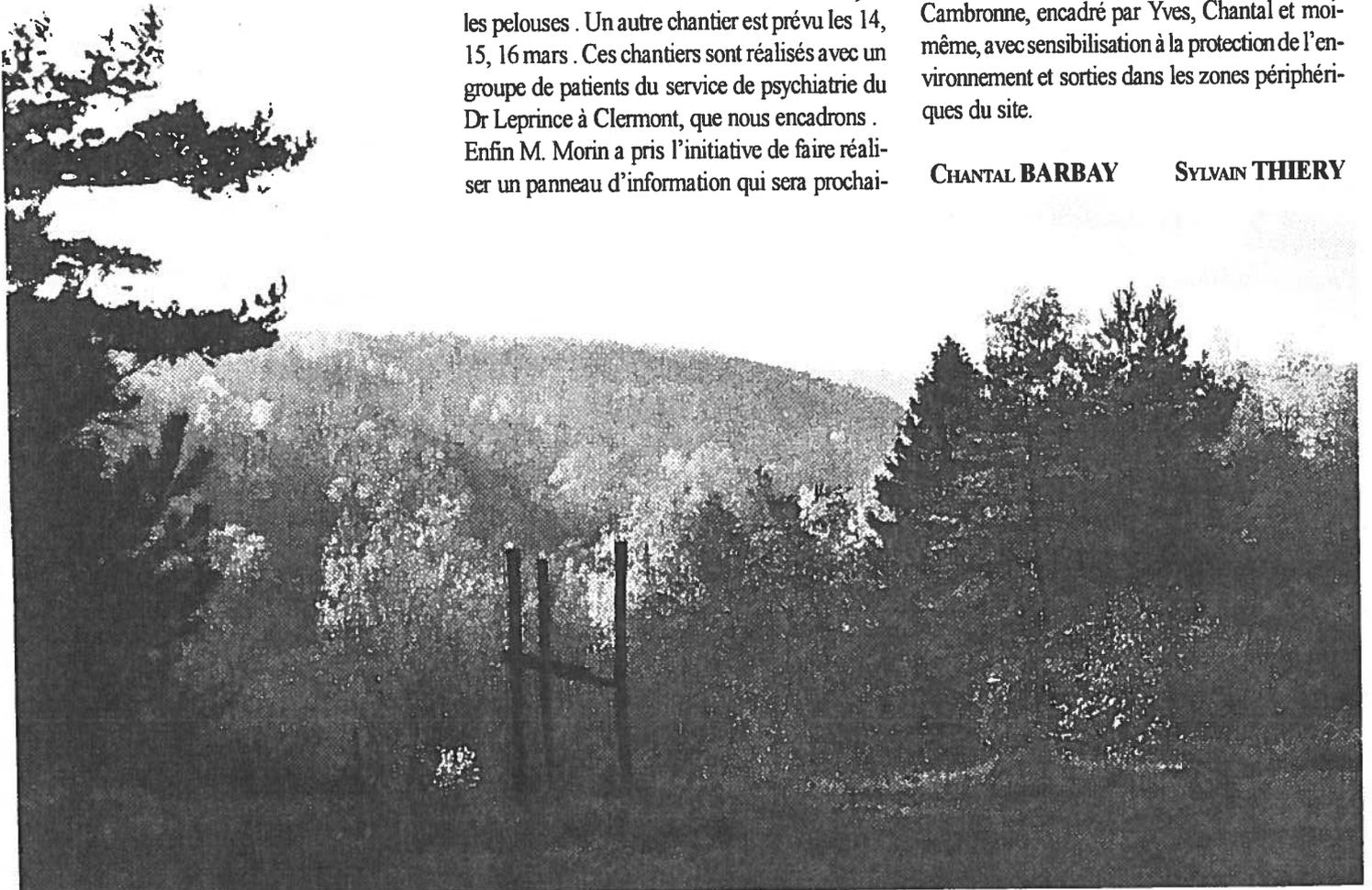
En effet, au regard de nos explications lors des différentes sorties sur le terrain M. Morin a parfaitement compris la richesse et l'intérêt de la protection du site. Il a donc en accord avec la commune posé une barrière empêchant l'accès aux véhicules à moteur. Il nous a également autorisé à commencer la réhabilitation des pelouses avec un chantier de 4 jours en novembre 99, consacré à la limitation des troènes, bouleaux, viornes, noisetiers, et surtout l'arrachage systématique des pins sylvestres issus de semis spontanés provenant d'une ancienne plantation en bordure du site et dont la croissance menaçait les pelouses. Un autre chantier est prévu les 14, 15, 16 mars. Ces chantiers sont réalisés avec un groupe de patients du service de psychiatrie du Dr Leprince à Clermont, que nous encadrons. Enfin M. Morin a pris l'initiative de faire réaliser un panneau d'information qui sera prochainement installé sur le site et dont vous pourrez voir la maquette à l'issue de l'Assemblée Générale. Ce panneau est signé O.N.F., Picardie Nature, et Atelier Photo-Nature du C.H.I. Clermont.



Signalons également qu'un projet pédagogique est en cours d'application à l'école primaire de Cambronne, encadré par Yves, Chantal et moi-même, avec sensibilisation à la protection de l'environnement et sorties dans les zones périphériques du site.

CHANTAL BARBAY

SYLVAIN THIERY





EN PICARDIE

LA VALLÉE MONNET:

Inventaire Botanique

Le chêne pubescent, rosier à petites fleurs, euphorbe de Séguier, polygala chevelu (protégé en Picardie).

- 14 espèces d'orchidées dont l'orchis brûlée (ustulata, 72 pieds en fleurs en 99) la seule station de l'Oise et la plus importante de Picardie, espèce protégée .

- 4000 pieds d'anémone pulsatile en avril- mai .

- 300 pieds de gentianes germaniques en août-septembre .

Inventaire ornithologique par Yves Lecomte fait apparaître :

70 espèces observées dont 56 nicheuses . Entre autres présences remarquables : bruant zizi, hypolaïs polyglotte, pic noir, pic épeichette et torcol .

Inventaire mammalogique par Yves Lecomte révèle entre autres :

fouine, hermine, belette, renard, blaireau, chevreuil, sanglier, et sera complété pour les micromammifères par l'étude des pelotes de rapaces Nous souhaitons également réaliser avec Rémi François un inventaire des chauves souris, avec protection possible de vieux arbres creux .

Reptiles et batraciens

Orvet, lézard agile, vivipare et des murailles, couleuvre à collier, coronelle lisse, vipère péliade à confirmer .

Présence de batraciens grâce à une source au pied du coteau, grenouille agile, grenouille rousse, crapaud commun, triton alpestre, salamandre tachetée . Crapaud accoucheur à rechercher .

Sur le plan entomologique

le milieu semble riche, mais peu d'espèces sont actuellement déterminées, nous souhaitons et espérons la participation de spécialistes cette année. Notons en coléoptères : la cétoine dorée et pour les papillons : argus, zygènes machaon – le grand flambé est à rechercher car observé à 3 km cette année et le milieu lui semble favorable .



Orchis brûlée

Anémone pulsatile





RENCONTRES ...

La Picardie est la région de France où il y a le moins d'agriculteurs bio.

Pascal Dacheux est agriculteur au Bosquel. Il en est à sa 2^{ème} année de conversion au bio.

Je l'ai rencontré.

La Société avait complètement démissionné, seul importait le bas prix des denrées. Depuis 2 ou 3 ans, après les catastrophes que l'on sait (vache folle, Dioxine, OGM, ...) il y a une prise de conscience et on dirait qu'elle a repris en main son destin alimentaire.

Se lancer dans le bio nécessite une certaine motivation : il faut une démarche volontaire pour aller chercher l'information. Chaque ferme est un cas particulier. Il y a des ficelles, des trucs à savoir ou à faire, mais il faut aussi, bien préparer son coup sur le papier. Il faut prévoir, car quand le problème est là, il est trop tard. La bio n'a pas les moyens du conventionnel. Pas de pilule du lendemain!

En 1992 Pascal DACHEUX a repris la ferme de ses grands-parents.

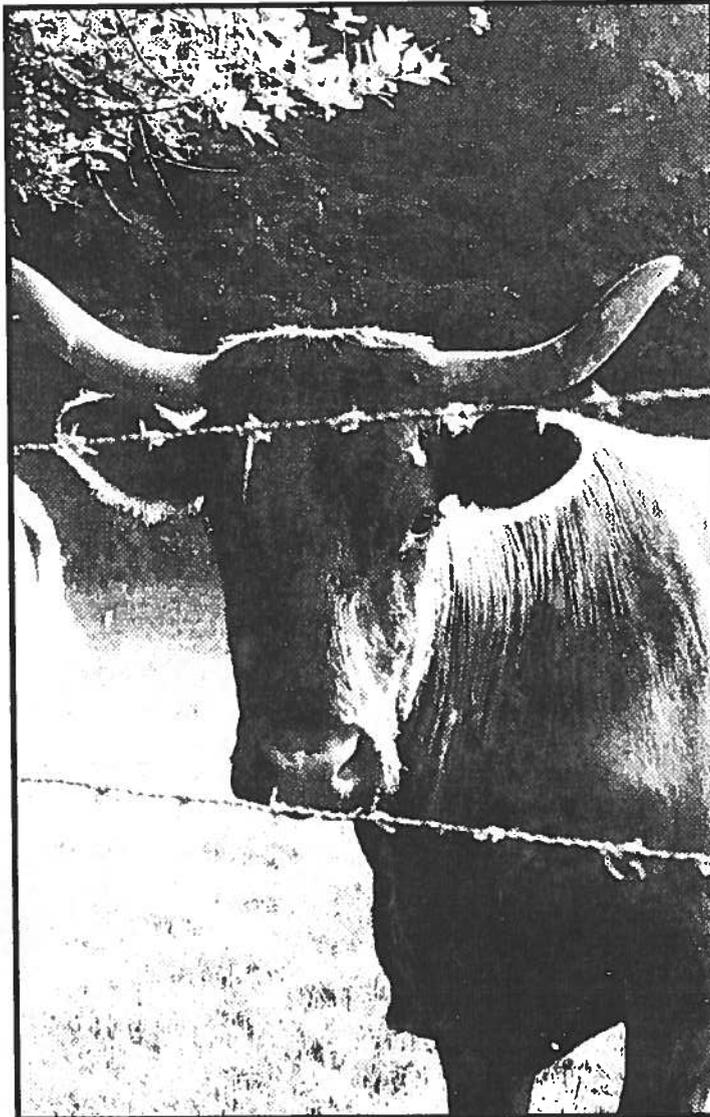
Superficie exploitée 75 ha 45 ha en bio = pâturage pour des vaches de race salers

Sa famille a essayé de l'en dissuader car l'horizon agricole n'était pas des plus clairs. Mais depuis tout petit, il rêvait de cette ferme, des vacances qu'il y passait, du tracteur à conduire, ... Il a donc fait des études, travaillé comme pharmacien pendant 6 ans, jusqu'au jour où la ferme de ses grands-parents se trouva libre. Il l'a reprise, mais il voulait travailler autrement. Il a beaucoup réfléchi, rencontré d'autres personnes et petit à petit, son plan et sa volonté ont mûri.

« Il n'y a pas beaucoup d'agriculteurs qui oseront vous dire qu'ils sont fiers de partir avec leur pulvérisateur pour épandre dans leurs champs des kilos de matière active »

Pascal voulait vivre de son travail d'agriculteur, il voulait travailler sur du durable. Et son rêve, c'est de ne plus se servir du tout de son pulvérisateur.

« Les bâtiments de la ferme ont une certaine valeur architecturale et historique. Je me suis dit: je vais essayer d'obtenir une classification, d'ouvrir au public. Depuis 3 ou 4 ans, je loue une salle, avec tous les aménagements nécessaires, et ceci entre dans ma comptabilité. Le bio ne me paraissait pas facile, pas réalisable, ... en-



fin, je n'y pensais pas. J'ai participé à une MAE* locale, en Picardie, pendant 5 ans. Et j'ai rencontré beaucoup de gens, visité des fermes. J'ai évolué, j'ai réfléchi, ... »

* MAE : (Mesure Agri Environnementale) on vous rémunérait pour mettre moins d'intrants, pas de produits anti-paille, remettre en prairie des cultures intensives, avec

un plafond de charge animale par ha.

La transition

Une parcelle située près du château d'eau (zone de captage) et de jardins particuliers fut d'abord remise en herbe. D'abord fauchée en foin, elle fut ensuite occupée par des vaches.

Dans une prairie pâturée il n'y a pas de « mauvaises herbes », elles n'ont pas le temps de se développer, et les bêtes engraisent le sol de leurs déjections. Au bout de 4 à 5 ans le sol est stabilisé et reconverti.

« J'ai découvert des mesures agricoles qui existent maintenant dans les CTE (Contrat Territorial d'Exploitation), moyens de redistribution de l'aide agricole en faveur de la multifonctionnalité de l'agriculture (entretien des haies, des mares, des paysages...)

J'ai racheté un troupeau de vaches rustiques (salers) qui nécessitent peu de bâtiments, peu de soins vétérinaires, qui font leur veau tranquillement, et je les ai mises sur des prairies temporaires (3 / 4 ans). Puis tous les ans, je labourerai une partie de cette sole que j'ensemencerais en bio. Je sèmerai la même surface en prairie. Ainsi commencera une rotation. »

Le label

Le label Bio est accordé au bout de 2 ans pour les cultures. Pendant ces 2 années, vous cultivez bio sans avoir de label, donc en ne vendant pas plus cher des récoltes un peu moindres. Pour les bêtes, il faut 6 mois à 1 an de plus, car il faut qu'elles mangent de la nourriture labellisée, avant de l'être elles-mêmes.

« Un exploitant conventionnel est un salarié des multinationales. Quand on fait bio, on est patron »

Où peut-on trouver les produits bio de Pascal?

- Il n'en est pas encore là, dans un an et demi ou 2 ans si tout va bien, soit à des clients fidèles du voisinage, soit aux circuits de grande distribu-



EN PICARDIE

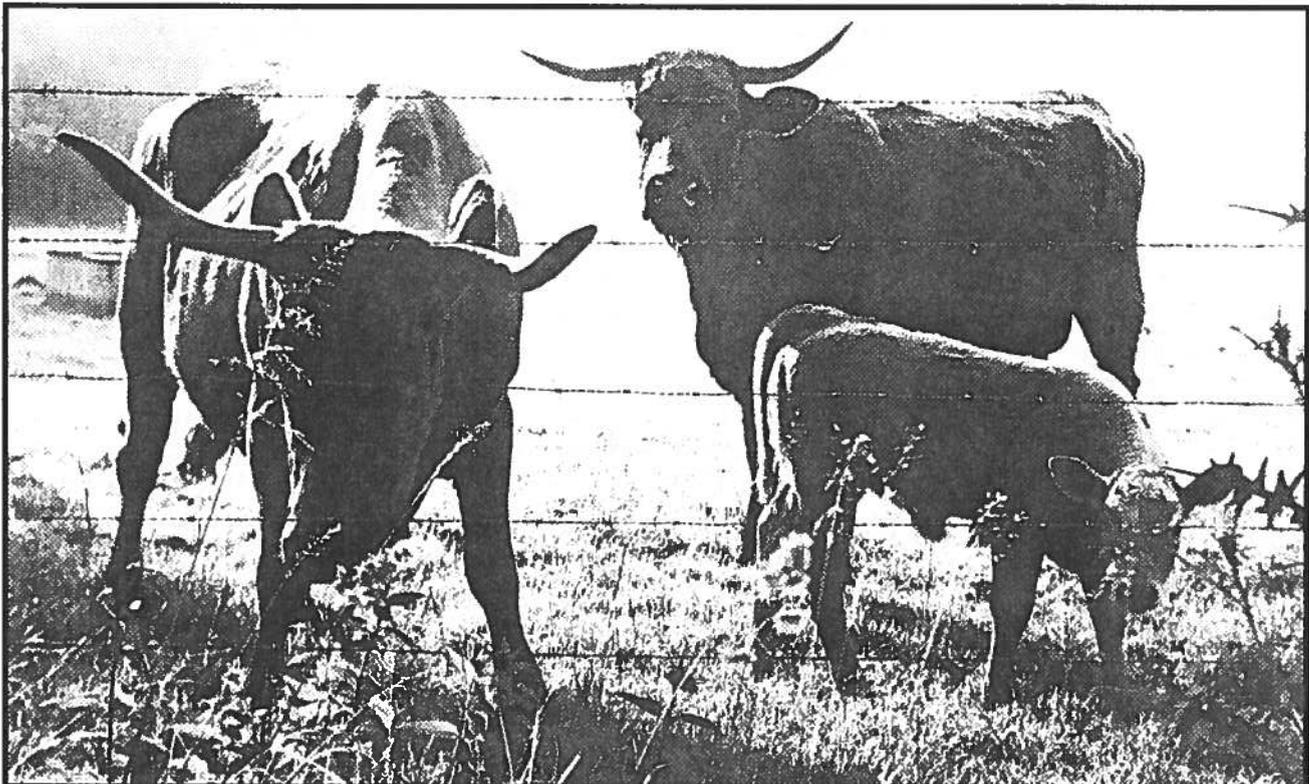
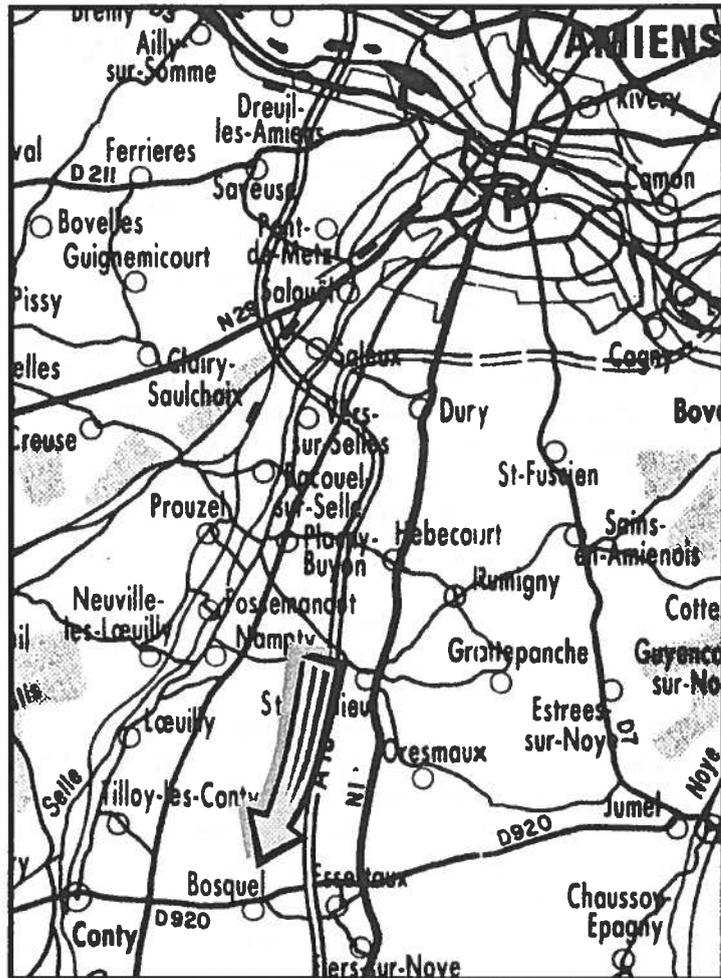
tion. Auchan est le plus grand acheteur de viande bio.

Exploitant, exploiter ...

« J'essaie autant que possible de ne jamais utiliser ce vocabulaire-là, parce que je n'exploite rien ni personne. Je souhaite au contraire entretenir, tirer le meilleur parti d'une situation et garder la nature intacte pour nos enfants »

« J'ai retrouvé de la fierté dans mon travail. Je suis content. J'ai refait des prairies. C'est beau. J'ai de belles vaches avec de grandes cornes. En plus, les animaux sont heureux, ils se déplacent comme ils veulent, lumière naturelle, nourriture naturelle. Tout cela au milieu de la diversité : ici une bouse, là une fleur, là un insecte. C'est formidable ! »

GÉRARD BAUDRY



BILLET D'HUMEUR



POURQUOI JE NE L'AIME PAS

Qu'on l'appelle loisir, sport ou passion, ou que, selon ses défenseurs, son origine se perde dans la nuit des temps ou qu'elle soit génératrice d'emplois, ou encore qu'elle soit un art de vivre, une conquête de la Révolution française, qu'elle fasse partie de notre patrimoine culturel ou d'un folklore traditionnel, je ne l'aime pas, conforté d'ailleurs en cela par le fait que certains de ses pratiquants affirment sans rire être enragés, " *J'en suis un, un vrai, un pur, un enragé* " et que d'autres proclament qu'elle est leur drogue.

Pourtant, elle est parfois l'ultime rempart contre l'alcoolisme " *C'est notre seule distraction, et vous voulez nous la supprimer, vous préférez qu'on aille au bistrot ?* ".

Elle donne lieu à des coutumes charmantes : sur la côte picarde, qui est en quelque sorte le Far-West de notre région chaque garçon qui vient au monde trouve, dès sa naissance son futur jouet préféré dans son berceau. N'est-ce pas attendrissant ? Et comment ne pas être étreint d'une véritable émotion lors de la bénédiction des équipages, chiens, chevaux, veneurs et valets à l'occasion de la St-Hubert ? Pour un peu, on applaudirait si ne venait se superposer à cette image idyllique celle du cerf stressé à en mourir, poursuivi par un de ces mêmes équipages jusque dans une cour de ferme de St-Jean aux bois.

Je ne l'aime pas parce qu'elle est anachronique, cruelle, destructrice, polluante et contraire à la morale.

Elle est anachronique : le temps n'est plus où " *Lorsqu'avec ses enfants vêtus de peaux de bêtes, Echevelé, livide au milieu des tempêtes* ".

L'homme préhistorique, armé de sa seule massue ou de son seul épieu à la pointe durcie au feu, s'es-soufflait à traquer l'auroch dont la chair et la fourrure assureraient sa survie. De nos jours, il est facile de se procurer de la viande, qu'elle soit crue chez le boucher, cuite chez le charcutier ou en conserve chez l'épicier; quant aux vêtements et aux chaussures leurs points de vente ne manquent pas.

Elle est cruelle : la balle ou les plombs ne sont pas les meilleurs moyens pour provoquer une mort sans souffrance, et les animaux qui meurent sur le coup peuvent s'estimer chanceux par rapport à ceux qui ne sont que blessés et échappent aux chiens : le lièvre dont un plomb de 4 a traversé les intestins et qui mettra une semaine, terré dans un buisson, à mourir de péritonite, ou encore

" *L'oiseau blessé qui ne sait pas comment*

Son aile tout à coup s'ensanglante et descend ".

Pour celui-là, ce qui l'attend, c'est la gangrène, puante et douloureuse, et les asticots.

Elle est destructrice : ses adeptes tuent certains animaux qu'ils appellent " gibier ", ils en tuent d'autres qu'ils appellent " nuisibles " parce qu'ils seraient, selon eux, susceptibles de porter préjudice à " leur " " gibier ", quant aux espèces protégées elles sont trop souvent victimes de bavures involontaires ou délibérées : Cygnes, Mouettes, Tador-nes, Hérons, Buses, Chouettes, Hiboux, Faucons, Oedionèmes, Busards, Grèbes, Eperviers, Bondrées, Fous de Bassan, Avocettes, Butors, Pics, Goélands, Autours des Palombes, Balbuzards et jusqu'à une Cigogne noire ! et ce ne sont là que les oiseaux que j'ai soignés. Combien d'autres n'ont pas été retrouvés ?

Elle est polluante : les tonnes de plombs déversés chaque année dans les campagnes et les zones humides sont responsables d'un saturnisme mortel pour les anatidés (thèse de M. Christian HOVETTE en 1974 : le saturnisme des anatidés sauvages : " *Causé par l'absorption de grains de plomb de chasse le saturnisme des anatidés sauvages ou d'élevage revêt une importance considérable pour le maintien du cheptel. L'importance des taux de saturnisme nous montre bien l'emprise de cette intoxication sur le gibier. De plus, les répercussions sur la vulnérabilité des sujets malades, qui s'accroît dès l'ingestion d'un seul plomb et les répercussions sur les migrations et par analogie sur les possibilités de mener à bien la procréation des espèces atteintes mettent l'accent sur les dangers d'un tel empoisonnement. Le recoupement de nos calculs de statistiques nous montre que les anatidés avalent surtout des plombs de chasse pour pallier le manque de matières minérales qui leur sont nécessaires pour le " gritt *". Enfin, une expérience de dépôt de plombs nous permet de conclure que les grains toxiques peuvent rester très longtemps accessibles aux canards. La mortalité découlant de cette intoxication est apparemment forte. La perte pour l'homme est grande, car, s'il est vrai que beaucoup d'intoxiqués sont prélevés par la chasse le gibier ainsi récolté est de mauvaise qualité et les dangers d'intoxication humaine ne sont pas à exclure* ".

D'autre part les perdrix et les faisans d'élevage lâchés dans la nature sous prétexte de repeuplement ont été nourris avec des granulés contenant des antibiotiques (Auréomycine, Tétracycline, Virginia-

mycine) en faible quantité, utilisés non pas pour combattre d'éventuelles infections mais pour leur effet anabolisant, c'est-à-dire pour faire grossir plus vite ces oiseaux. Or ces derniers, comme tous les vertébrés, abritent dans leurs intestins des milliards de microbes divers dont certains sont pathogènes, c'est-à-dire susceptibles de provoquer des maladies parfois mortelles tant pour d'autres animaux que pour l'homme : streptocoques, salmonelles, shigelles, bactéroïdes, peptocoques, clostridium... Tous ces germes dangereux mis en contact jour après jour avec des antibiotiques à doses trop faibles pour les tuer deviennent antibio résistants (ils sont alors résistants à des doses fortes d'antibiotiques, ils sont, en quelque sorte vaccinés contre ces antibiotiques). Lorsqu'ils sont relâchés dans la nature, ces perdrix et ces faisans vont libérer dans leurs fientes ces microbes dangereux pour la santé humaine.

Elle est contraire à la morale : nous ne sommes pas les propriétaires de la planète Terre, nous n'en sommes que les locataires et nous avons le devoir moral de ne pas saccager le patrimoine naturel afin de le léguer en aussi bon état que possible à nos descendants. Plusieurs espèces animales ont déjà disparu, victimes de l'irresponsabilité humaine, d'autres sont actuellement en déclin. Dans les réserves naturelles, il n'y a plus ni " gibier " ni " nuisibles " mais des proies potentielles et des prédateurs entre lesquels s'établit un équilibre naturel et durable. Au contraire, la " prédation humaine " guidée beaucoup plus par la recherche d'un plaisir, il faut bien le dire un peu morbide, que par un réel souci écologique, aboutit à un déséquilibre constant que ses auteurs s'efforcent de corriger par des procédés très discutables : nourrissage artificiel, relâchers d'animaux d'élevage qui, quand ils ne sont pas hybridés comme les canards dits " colverts " sont inadaptés à l'environnement dans lequel ils sont relâchés comme ces perdrix rouges relâchées récemment dans le Doullennais, destruction imbécile d'animaux accusés d'être " nuisibles ", ce qui reste à démontrer. Si on ne met pas un terme à ces pratiques stupides, la faune originelle, riche et variée de notre pays finira par disparaître et nous ne laisserons à nos petits-enfants qu'une faune abâtardie et appauvrie.

Voilà, entre autres, quelques-unes des raisons qui font que je ne l'aime pas et ne l'aimerai jamais.

JEAN MARIE THIERY

*gritt : ensemble de cailloux et graviers qui dans le gésier permet d'écraser les aliments.

POÉSIE



Aubades d'oiseaux

A travers les brumes du matin
qui, à l'aube d'une belle journée,
commencent à tomber sur le jardin,
je me prends à rêver et espérer.

Mais, qu'y a-t-il de plus beau,
dans ce jour qui s'éveille,
que le joyeux chant des oiseaux,
nous tirant de notre sommeil ?

Je les vois heureux de vivre,
voletant de branche en branche,
profitant de leur belle liberté.
Ils respirent et s'enivrent
de parfum et de rosée
pour eux, c'est tous les jours
dimanche.

Merles, grives, pinsons, mésanges,
envoyés pour nous, comme des
anges,
nous offrent leur poétique concert,
en sifflant leurs plus beaux airs.

Ecoutons-les encore longtemps,
ces doux amis si rassurants,
et pour les en remercier,
aidons-les à subsister,
car leur belle aventure,
garantira la vie de la nature.

Petits oiseaux, du matin jusqu'au
soir,
vous nous faites garder l'espoir
que, sous le ciel, le même refrain
retentira, chaque jour, dans le jardin.

Emile Bacquet

Fleurs d'un matin

En ce matin de printemps,
discrètes, sont les pâquerettes
et timides, les petites violettes
qui se parent de la rosée du matin,
dans chaque coin du jardin
pour nous séduire tendrement.

Pour les admirer, l'on se penche,
car, comme l'oiseau sur la branche,
elles regardent le soleil, le ciel,
qui leur donnent ces couleurs, si belles,
et prient pour le plaisir de nos yeux,
heureuses de vivre, petites fleurs de Dieu.

Qui donc oserait les détruire,
ces petites fleurs qui nous font un sourire ?
elles semblent nous dire : « ne me coupez pas »
nous sommes si bien sur la terre, ici-bas,
au printemps prochain, nous reviendrons,
pour votre satisfaction, à vous nos compagnons.

Et quand la belle saison passe,
que le gazon pousse et nous dépasse,
nous nous retirons, tout doucement,
sous nos feuilles flétries par le temps,
nous, petites pâquerettes et violettes,
car la vie des fleurs est ainsi faite.

Emile Bacquet



JEUX

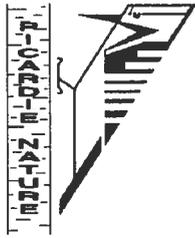
	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								

HORIZONTALEMENT

- 1- Petit canard de surface qui peut être élégant
- 2- Rivière des Etats Unis
- 3- Ecrivain de romans policiers
- 4- Travaillais à l'éclosion
- 5- Canards plongeurs à retrices allongées pour le mâle
- 6- Annonce la spécialité – Couleur mélangée (pour une guifette)
- 7- Conjonction de coordination – Abréviation de calendrier

VERTICALEMENT

- A- Anatidé à fort bec
- B- Marque la surprise – Ancienne organisation clandestine
- C- Pourrait passer pour le mâle d'une mouette
- D- Le plus connu des Anas
- E- Compositeur français du 19ème siècle
- F- Famille dont les espèces sont souvent envahissantes
- G- Vont de l'avant
- H- Accord étranger bouleversé – Condition



**Adhésion à l'association Picardie Nature,
abonnement à la revue trimestrielle
et à la revue ornithologique "L'Avocette"
Année 2000**

Cochez les cases correspondant à vos choix

Renouvellement nouvelle adhésion / abonnement

NOM.....Prénom.....

Noms et prénoms des différents adhérents.....
(pour adhésion couple et famille)
.....

Adresse.....

.....Téléphone (facultatif).....

Code postal.....Ville.....

s'agit-il d'une nouvelle adresse oui non

Adresse électronique :@.....

Adhésion à l'association PICARDIE NATURE	montant à verser
Moins de 16 ans.....25F.....	
Individuelle.....60F.....	
de soutien.....plus de 60F.....	
Couple.....90F.....	
Famille.....90F+10F par enfant.....	
Don.....	
Don de soutien pour le centre de soins.....	
Don de soutien pour la protection des busards en Picardie.....	
Abonnement à la revue " Picardie Nature"	
4 n° par an50F.....	
Abonnement à la revue " L'avocette"	
1 volume soit 2 à 4 fascicules : 100F si adhésion à Picardie Nature..	
.....120F sans adhésion à Picardie Nature	
Règlement total :	

Chèque bancaire CCP Espèces Autre :

Règlement à l'ordre de Picardie Nature

Souhaitez-vous un reçu fiscal (dons uniquement): oui non

Je souhaite que l'association envoie une documentation à:

.....
.....

**Merci de retourner ce bulletin accompagné de votre règlement à :
Picardie Nature- BP 835 - 80008 AMIENS Cédex 1**





INFORMATIONS

IFAW*



Proposition de classement du requin pèlerin (*Cetorhinus maximus*) en Annexe II de la CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction)

IFAW* a encouragé le gouvernement britannique à déposer officiellement une proposition de classement du requin pèlerin en Annexe II de la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES)

Plusieurs pays se sont déjà déclarés favorables à cette initiative, et le soutien de la France constituerait un atout majeur lors de la prochaine Conférence des Parties en avril 2000. Par ailleurs, en mars dernier, un plan de conservation et de gestion des requins a été adopté à Rome dans le cadre de la réunion de la FAO (Nations Unies). Statut de l'espèce:

IFAW-France multiplie les démarches pour assurer un soutien français à cette initiative essentielle, à moyen terme, pour la survie de l'espèce. Le requin pèlerin (*Cetorhinus maximus*) se rencontre dans les eaux côtières des zones tempérées des hémisphères nord et sud. Cette espèce se nourrit exclusivement de plancton, est ovipare, et présente la seconde plus grande espèce de poisson au monde après le requin baleine (le requin pèlerin atteint 10 mètres de long, pour une masse de 5 à 7 tonnes).

C. maximus est considéré comme vulnérable dans la liste rouge de l'IUCN de 1996 à cause du déclin de sa population au cours des dernière

res décennies, de la surexploitation de l'espèce par les pêcheries, de la lente reconstitution des stocks et de la possibilité de nouveaux déclinés à l'avenir du fait des pêcheries spécialisées et des captures accidentelles

La biologie de l'espèce la rend particulièrement vulnérable à l'exploitation. Son développement est lent, la maturité intervient tardivement (de 12 à 20 ans), la période de gestation est également longue (de 1 à 3 ans) et le taux de fécondité est supposé faible. De plus, la population semble réduite. L'espèce est assez mal connue et de nombreuses recherches sont encore nécessaires. Il existe quelques descriptions très bien documentées sur les pêcheries de requins pèlerins (particulièrement à l'est de l'Atlantique Nord), et elles suggèrent des effondrements rapides des stocks (50 à 90% en quelques décennies ou moins). Ce déclin a persisté à long terme sans aucun signe de reconstitution des stocks plusieurs décennies après l'arrêt de l'exploitation. D'autres données, concernant des observations et des pêcheries moins bien documentées, suggèrent également un déclin de la population. D'autres facteurs que l'exploitation, telles que les ressources alimentaires et les modifications océanographiques, doivent également être pris en compte. Traditionnellement, les requins pèlerins ont été chassés pour l'huile de leur foie. Ce marché a disparu depuis longtemps mais la demande des ailerons de *C. maximus* a augmenté. Les ailerons sont commercialisés internationalement

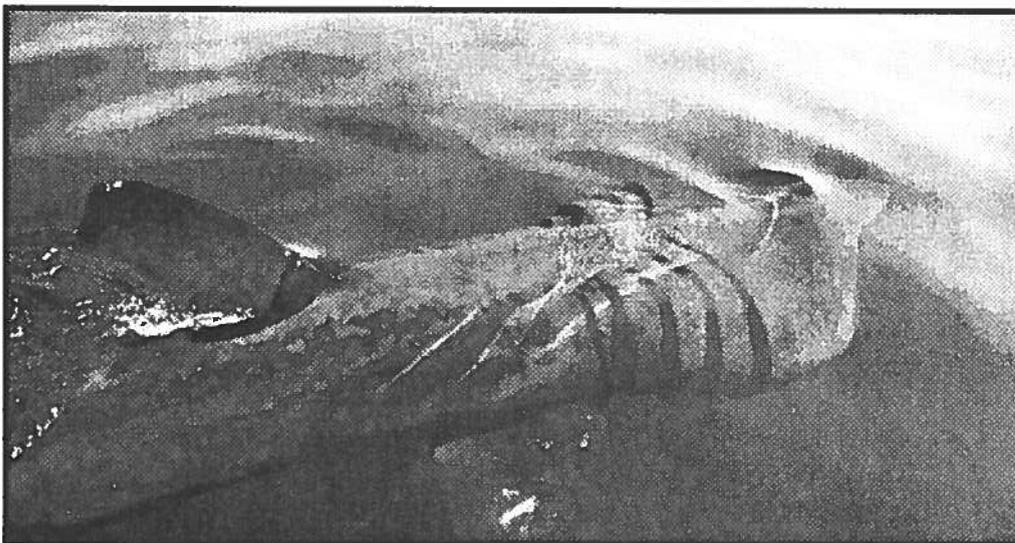
depuis l'Atlantique nord à destination de l'Asie où ils ont une grande valeur, frais ou séchés, pour l'alimentation. Cette demande maintient actuellement la viabilité des pêcheries spécifiques et encourage les captures accidentelles. Un seul requin pèlerin peut fournir 90 kg d'aileron, vendu au prix de 500 à 1500 F le kg (séché), jusqu'à 2500 à 3000 F le kg (frais). Certains ailerons entiers ont été vendus jusqu'à 18 000 F. Ces ailerons, non transformés, sont identifiables. Il n'existe qu'une très faible demande pour la viande et le cartilage de ce requin.

Cette espèce répond aux critères définis dans la résolution Conf. 9.24, Annexe 2a, Bi, qui stipule que « il est établi, déduit ou prévu que le prélèvement de spécimens dans la nature aux fins de commerce international nuit ou pourrait nuire à l'espèce en excédant, sur une longue période, le niveau pouvant être maintenu indéfiniment ». L'espèce répond également aux critères de l'Annexe 1, mentionnant « un déclin du nombre d'individus dans la nature, en cours ou passé, ou déduit ou prévu sur la base des niveaux ou modes d'exploitation ».

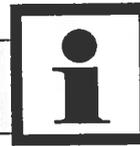
Le requin pèlerin ne bénéficie que de mesures de protection locales, et les pêcheries ne sont pas strictement réglementées. La précédente proposition a pour but d'assurer que l'exploitation de cette espèce globalement menacée soit réglementée et contrôlée, et que son commerce international ne nuise pas à sa survie. Du fait du manque d'informations disponibles concernant cette espèce peu connue, l'application du principe de précaution (comme défini dans la résolution 9.24) est nécessaire. Le classement en Annexe II permettra l'application, en partie, du plan international d'action pour la conservation et la gestion des requins de la FAO, défini dernièrement à Rome. Il pourrait également encourager la réglementation des pêcheries et des recherches concernant l'espèce, qui font à présent défaut, pour assurer à long terme le maintien de l'espèce.

IFAW France - B.P. 78 - 51170 FISMES
Tél. 03 26 48 05 48 Fax 03 26 48 14 35

*IFAW : International Fund for Animal Welfare



INFORMATIONS



LES GARDES NATIONAUX DE LA CHASSE ET DE LA FAUNE SAUVAGE EN COLERE !

Le Syndicat National Autonome des Personnels de l'Environnement, défenseur des intérêts du Corps des gardes nationaux, ouvre les hostilités à l'encontre du directeur de l'Office National de la Chasse, monsieur Gérard TENDRON et se tournent vers leur ministère de tutelle.

En effet, sur la demande de Madame la Ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, ce directeur présente actuellement «un projet d'établissement» visant à moderniser l'Office National de la Chasse.

Ce document met en péril le métier de garde national et porte gravement atteinte aux intérêts de l'Etat et des citoyens en détournant les

gardes nationaux de leur mission prioritaire : **LA POLICE DE L'ENVIRONNEMENT.** Ainsi, Gérard TENDRON décide unilatéralement de faire des gardes nationaux de demain des techniciens au service exclusif des fédérations de chasseurs ...

La disparition des missions de police met également en danger la protection des animaux sauvages dont les gardes assurent, en tant que police spécialisée, la protection dans des domaines aussi variés que la chasse, la pêche, le commerce national et international ou l'élevage d'animaux sauvages ...

Les gardes nationaux ont quitté le lobby de la chasse représenté par les fédérations départementales des chasseurs au mois d'octobre 1998.

Ils considèrent ce projet comme une véritable atteinte à leurs missions de service public et un retour en arrière inacceptable.

Agents public de l'Etat depuis 1977, les 1400 gardes nationaux se battent pour exercer leurs missions exclusivement au bénéfice de la protection du patrimoine naturel, dans l'intérêt général.

Le mécontentement atteint aujourd'hui son paroxysme. Des mouvements sociaux en réaction à ce projet sont désormais inévitables. Le SNAPE-UNSA lance des actions d'envergure (blocage administratif de l'O.N.C., démission des réseaux techniques) et exige l'ouverture de négociations.

S.N.A.P.E. «LES BERTHIÈRES» 24520 SAINT NEXANS - n° vert: 0800 060 835

INTERNET

Nous nous étions proposé dans un numéro précédent de présenter des sites internet sur la connaissance et la protection de la nature qui nous semblaient intéressants, en voici un nouveau découvert il y a quelques jours.

www.livemigration.net

Sur ce site, vous pouvez presque en direct (mise à jour quotidienne) suivre le front d'avancée de quelques espèces migratrices et aussi participer à sa réalisation. Chacun est invité à envoyer par mel sa première observation annuelle de quelques espèces (Fauvette à tête noire*, Hirondelle rustique*, Coucou gris, Cigogne blanche, Rouge Queue à Front Blanc*, Rossignol progné, rossignol philomèle, Martinet noir et Pie Grièche écorcheur pour cette année 2000) et quelques heures plus tard apparaît un point sur la carte d'Europe localisant votre donnée. Déplacez votre souris, placez le pointeur sur ce point et la date, le lieu et le nom de l'observateur apparaissent. Un clic

de souris et vous pouvez envoyer directement un message à l'observateur. Il est amusant de suivre ainsi l'avancée des



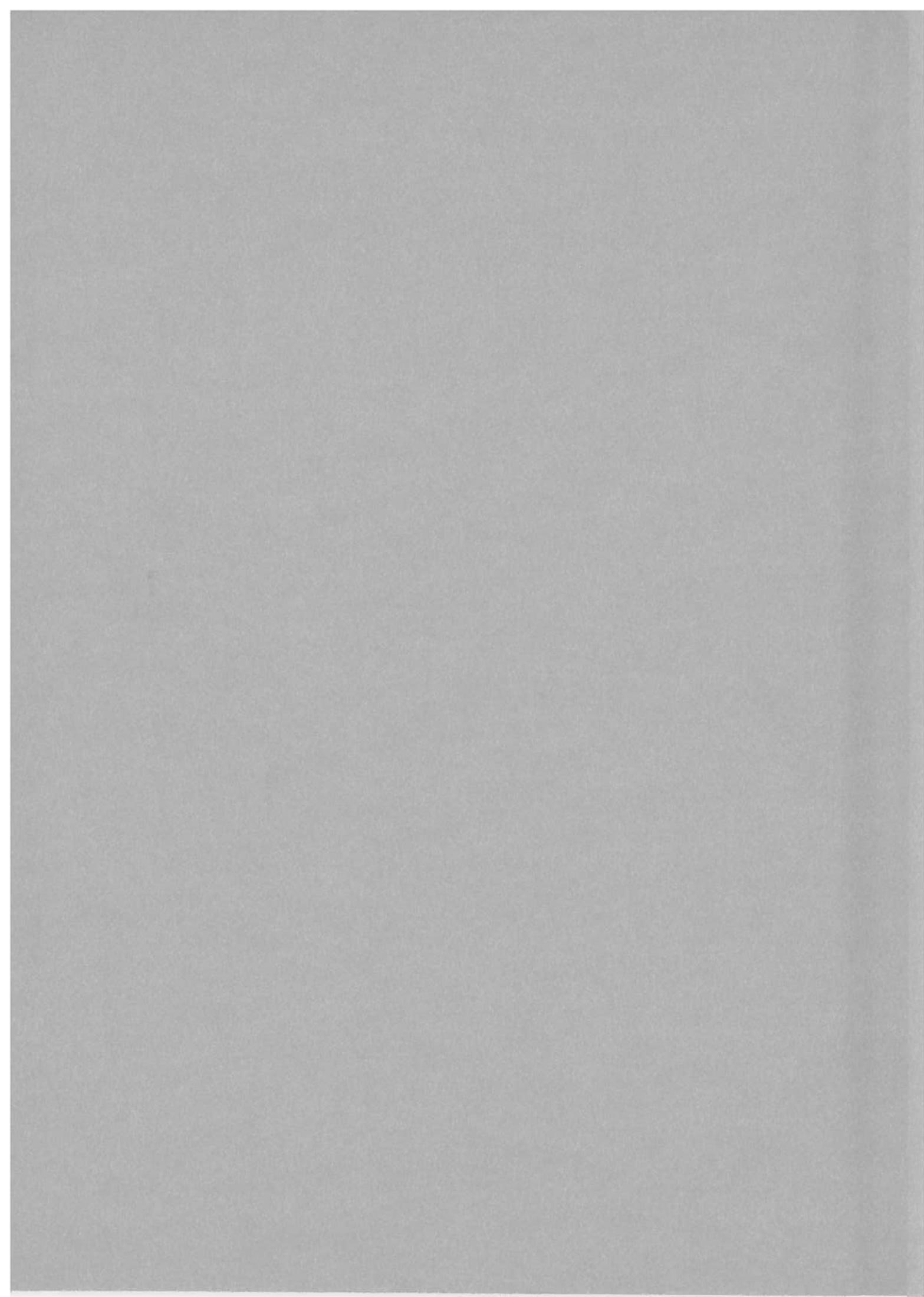
migrateurs et de se préparer à entendre ou voir une nouvelle espèce de retour d'Afrique, la carte montre qu'elle a été repérée il y a quelques jours au sud de notre

région. Il apparaît aussi que ce retour ne se fait pas par nappe avançant progressivement mais que généralement des avant-coureurs sont repérés avant le gros de la troupe, parfois très au nord.

A l'heure où vous lisez ces lignes, la migration de printemps sera certainement achevée ou presque, mais on peut supposer qu'il y aura des suites. Bonnes découvertes.

* espèces pour lesquelles des observations issues des observateurs du réseau avifaune de Picardie ont fourni des informations (situation au 06/04/2000).

XAVIER COMMECY



LES PRODUITS PROPOSÉS PAR PICARDIE NATURE

UNE IDÉE CADEAU



Publications PICARDIE NATURE	
L'Avocette, anciens numéros (1 an = 2 à 4 n°).....	50 Frs
L'Atlas des Oiseaux Nicheurs de Picardie.....	100 Frs
Connaître et protéger l'oiseau.....	20 Frs
Oiseaux Nicheurs Menacés de Picardie.....	60 Frs
Livres/Brochures	
A l'Ecole des Oiseaux. Ed LPO - 21x29,7cm - 32 pages.....	50 Frs
Guide Encyclopédique du Paléarctique. Ed Nathan - 16,5x24cm - 872 pages.....	395 Frs
Le Guide Ornithologique. Ed Delachaux et Niestlé - 13,5x19,4cm - 400 pages.....	179 Frs
Guide des Oiseaux. Ed Arhnaud - 19x9cm - 192 pages.....	65 Frs
Les Phoques et Otaries (portraits du monde animal). Ed PML -24x33cm - 71 pages.....	80 Frs
Le Statut des Oiseaux en France. Ed LPO - 15x21cm - 36 pages.....	25 Frs
Chouettes et Hiboux. Ed Gallimard Jeunesse - 12x21cm - 36 pages.....	50 Frs
Posters - format 50x70cm - Série éditée par le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie :	
Poster Picardie Buissonnière " Les Bocages "	10 Frs
Poster Picardie Buissonnière " Les Pelouses Calcicoles "	10 Frs
Poster Picardie Buissonnière " Bois et Forêts "	10 Frs
Poster Picardie Buissonnière " Littoral Baie "	10 Frs
Poster Picardie Buissonnière " Faune et Flore "	10 Frs
Poster " 40 Oiseaux des Jardins ". Ed LPO - 60x80cm.....	50 Frs
Poster " Phoque de St Valery " 40x60	10 Frs
Poster Picardie Buissonnière " Zones humides "	10 Frs
Autres Articles en vente	
Tee-Shirt " Picardie Nature protège les Phoques de la Baie de Somme "	
Taille 10 ans.....	50 Frs
Taille 12 ans.....	50 Frs
Taille 14 ans.....	50 Frs
Stylos " Picardie Nature " en carton recyclé.....	10 Frs
Nichoir à Mésanges en Kit.....	50 Frs
Peluche " Phoque "	30 Frs

* dans la limite des stocks disponible



Envoyez votre commande sur papier à l'adresse suivante:

PICARDIE NATURE

14, place Vogel

